



LE CACARDEUR



Bulletin



municipal



Le 29 septembre 2017



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

Prochaine réunion du conseil : 2 octobre 2017, à 19 h 30

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal :

567-2203

Pompiers, ambulance,

police : 911

Centre des loisirs :

567-2177

Site Internet :

<http://www.pointe-aux-outardes.ca>

Bibliothèque municipale

(Lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des
matières résiduelles de
Manicouagan :

589-4557

Site d'enfouissement :

567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :

567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :

589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi

7 h 45 h à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi

8 h à 12 h

MOT DU MAIRE



Bonjour à tous,

À la séance du 11 septembre dernier, le conseil a adopté

- Le Règlement 336-17 modifiant le Règlement numéro 307-11 décrétant une dépense de 1 465 010 \$ et un emprunt de 210 189 \$ pour la réalisation de travaux de protection du littoral ;
- Ainsi que le projet de Schéma révisé de couverture de risque en sécurité incendie de la MRC de Manicouagan et le plan de mise en œuvre de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

Aussi, je vous informe que le 21 septembre dernier, nous avons procédé à l'ouverture des soumissions pour les travaux d'enrochement visant la protection des berges érodées par les grandes marées de 2010. Disons qu'il reste quelques formalités à régler avec le MDDELCC, mais les travaux devraient être finalisés avant Noël.

Également, puisque le mandat que vous avez accordé à vos élus en 2013, arrivera à son terme d'ici quelques jours, je tiens ici à remercier sincèrement mes collègues du conseil municipal.

Tout d'abord, je veux dire à titre posthume, un immense merci à notre regretté maire Monsieur André Lepage par son engagement et son travail acharné pour le mieux-être de la population de sa magnifique municipalité. Également, je tiens à saluer l'excellent travail de Julien et Sylvie qui sont restés à bord jusqu'à la fin du voyage, à Dave et à Pierre qui sont montés à bord du bateau en cours de route et à François, Audrey, André et Raymond, qui ont dû en descendre pour toute sorte de raisons qui leurs sont propres. Enfin, je tiens à remercier tout le personnel de la municipalité, sans lequel il serait impossible de vous donner les services auxquels vous êtes en droit de vous attendre.

De nombreux défis attendent les membres du prochain conseil que vous aurez élus pour vous représenter au cours des quatre prochaines années, alors, soyez-là le 5 novembre prochain.

Serge Deschênes, maire

→ **FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL**

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le **9 octobre 2017** (Action de grâce). Bon congé à tous !

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE ... - un simple rappel



VOUS AVEZ CHANGÉ DE NUMÉRO ? VOUS AVEZ EMMÉNAGÉ DANS LA MUNICIPALITÉ ?

La Municipalité possède un système automatisé d'appels.

Ce système sert à vous rejoindre en vous avisant par des messages qui sont d'intérêt public, soit les déjeuners, le drainage, la vidange des fosses septiques, etc. et, si un problème majeur survient dans la municipalité.

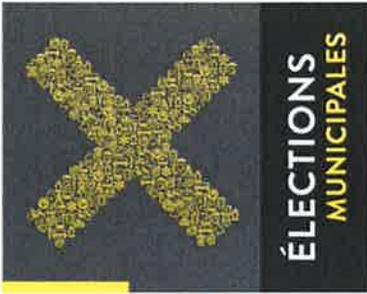
Si vous êtes absents,
le système laissera
un message sur
votre boîte vocale



C'est pourquoi, nous demandons votre collaboration car **plusieurs d'entre vous ne sont pas rejoints puisque nous ne possédons pas votre numéro de téléphone (cellulaire, numéro confidentiel).**

Donc, si vous voulez être rejoints par le biais de notre messagerie, veuillez communiquer avec nous au numéro 567-2203.

Prenez note que **ces numéros de téléphone serviront uniquement à des fins municipales. Également, vous pouvez consulter nos messages sur Facebook et le site Web municipal.**



ÉLECTION DU PRÉFET SUFFRAGE UNIVERSEL

UNE PREMIÈRE, le **5 novembre prochain**, la population de la Manicouagan est invitée à exercer son droit de vote pour l'élection du préfet de la MRC. Ce vote se fera au même moment que celui du maire et des conseillers de chacune de vos municipalités.

Pour ceux qui désirent se porter candidat, les formulaires de déclaration de candidature sont disponibles auprès de la présidente d'élection de la MRC, Mme Patricia Huet et ce, au 768 de la rue Bossé, Baie-Comeau.

Voici les dates importantes à retenir :

Dépôt de déclaration de candidature : **Du 22 septembre au 6 octobre 2017**

Dépôt de la liste électorale : **le 6 octobre 2017**

Commission de révision pour le TNO de la Rivière-aux-Outardes se tiendra au 768 de la rue Bossé, Baie-Comeau :

- **Le 16 octobre 2017 de 19 h à 22 h**
- **Le 23 octobre 2017 de 9 h à 13 h**

Commission de révision dans chacune des municipalités :

- Consulter les avis publics et les sites WEB des municipalités et de la MRC

Vote par anticipation : **Dimanche, le 29 octobre 2017 de 12 h à 20 h**

Vote le jour du scrutin : **Dimanche, le 5 novembre 2017 de 10 h à 20 h**

LA MRC DE MANICOUAGAN EN BREF

La MRC est un **organisme supra local** composé des municipalités de Baie-Trinité, Godbout, Franquelin, Baie-Comeau, Pointe-Lebel, Pointe-aux-Outardes, Chute-aux-Outardes, Ragueneau et du Territoire non organisé de la Rivière-aux-Outardes (TNO).

Budget annuel 2017 : 6 M \$

- Aménagement et urbanisme
- Service d'évaluation pour les municipalités rurales
- Gestion des Terres publiques intra municipales
 - ✚ Dans le cadre du Fonds de mise en valeur des terres publiques intra municipales, 200 000 \$ ont été accordés pour la réalisation de 13 projets.
- Gestion foncière (3 000 baux de villégiature) et gestion du sable et du gravier
- Administration des programmes de la Société d'habitation du Québec
- Gestion du programme d'aménagement durable des forêts pour la région Côte-Nord
 - ✚ Dans le cadre de ce programme, 317 805 \$ ont permis de concrétiser 16 projets dans la Manicouagan
- Propriétaire et gestionnaire de l'aéroport de Baie-Comeau depuis avril 2005
- Mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie
- **Développement économique local et régional confié à ID Manicouagan (CLD)**
 - ✚ Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) volets rural (308 982 \$) et urbain (64 014 \$)
 - ✚ Gestion du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS)
- **Ententes sectorielles financées par le biais du Fonds de développement des territoires (FDT) relativement à :**
 - ✚ L'immigration (Manicouagan interculturelle / Émersion)
 - ✚ La Culture (Conseil des Arts et des Lettres du Québec)
 - ✚ Communautés en Santé (Centre intégré de la Santé et des services sociaux / ID Manicouagan CLD)
- **Ententes avec des tiers financées par le biais du Fonds de développement des territoires (FDT)**
 - ✚ Cégep de Baie-Comeau (recrutement à l'extérieur de la région et à l'international)
- **Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)**
 - ✚ Fonds dédié pour des appels de projets à caractère régional dont l'enveloppe pour l'année 2017-2018 est de 1 506 218 \$

La MRC est une municipalité locale pour le Territoire non organisé (TNO) de la Rivière-aux-Outardes

- Budget annuel de 886 641 \$ pour 2017
- Un rôle d'évaluation de 64 M \$ dont 16.4 M \$ pour les industries et commerces.

Patricia Huet
Présidente d'élections
15-09-2017

*LE DROIT DE VOTE VOUS DONNE
LE POUVOIR
DE VOUS EXPRIMER!*

SERVICE DES LOISIRS

Bonjour tout le monde !

J'aimerais tout d'abord remercier toutes les personnes qui se sont inscrites aux différentes activités de l'automne. Ça fait plaisir de voir qu'encore une fois, nous aurons plein de gens à nos activités. N'oubliez pas que si vous avez des idées pour de nouvelles activités ou que vous désirez vous impliquer, vous n'avez qu'à téléphoner au 418-567-2177 ou envoyer un courriel au hcarl.g@pointe-aux-outardes.ca.

Plusieurs personnes furent déçues de voir que nous avons dû annuler la journée familiale à la fin août. Personne n'a été plus déçu que le service des loisirs. Il faut comprendre que lors de l'élaboration et la réalisation d'une journée comme celle-là, les bénévoles sont primordiaux. Que ce soit au niveau de la sécurité, du montage et du démontage, rien ne peut se réaliser sans avoir un minimum de personnes présentes.

Nous sommes présentement à l'élaboration d'un fichier qui pourrait prendre les noms de bénévoles selon les services qu'ils voudraient offrir à la municipalité. Nous mettrons aussi sur pied un comité de bénévoles afin de rendre les besoins en bénévolat le plus efficace possible. Si vous désirez vous impliquer dans ce comité, appelez ou écrivez au service des loisirs afin de donner votre nom et vos coordonnées. Nous ne voulons plus annuler d'évènements pour cause d'un manque de bénévoles. Merci beaucoup !



Nous aimerions inviter la population à l'**inauguration de la piste cyclable Jean-Denis-Vachon à la passerelle St-Athanase, au bout du chemin de Baie-Saint-Ludger, le vendredi 6 octobre, à 13 h.**

Pour l'occasion, vous pourrez stationner votre voiture sur le côté de la route de manière à ne pas obstruer la route. Organisés par le comité de la Véloroute des Baleines et les municipalités de Pointe-aux-Outardes et de Pointe-Lebel,

cette initiative a pour but de lancer la piste avec son nom officiel en compagnie des organismes et des personnes ayant contribué à la mise en place de ce projet fédérateur et positif pour la région. Venez en grand nombre, on vous attend !



© Cani Stock Photo - esp6901731

Le premier atelier Samedi de cuisiner aura lieu le 21 octobre, dès 10 h, à la cuisine du centre des loisirs. Nous prendrons les inscriptions jusqu'au 13 octobre. Notez qu'un minimum de 4 familles (1 parent-1 enfant) sera nécessaire pour faire l'atelier. Les enfants à partir de 4 ans seront acceptés.

Le prochain déjeuner de la FADOQ se déroulera le 22 octobre prochain de 8 h 30 à midi. Il y aura aussi le gros déjeuner de la Fabrique le dimanche 29 octobre, de 8 h 30 à midi.

Herman-Carl Gravel
Superviseur des loisirs et culture
Pour information : 418 567-2177
hcarl.g@pointe-aux-outardes.ca

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité. Merci !

SURPRESSEUR - LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité. Merci !

AVIS – RAPPEL

RUE LABRIE EST – DÉFENSE DE CIRCULER



Nous avisons la population qu'il est dangereux de circuler sur **l'ancien tronçon de la rue Labrie Est**, puisque cette partie s'érode par en-dessous. C'est pourquoi, la Municipalité a installé des blocs de ciment.

SERVICE D'URBANISME



INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai, puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

RAPPEL : Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;

- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.



LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE



À compter du **15 OCTOBRE AU 30 AVRIL DE L'ANNÉE SUIVANTE**, vous pourrez installer les abris d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions comme par exemple :

- 1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
- 2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
- 3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
- 4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
- 5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.



UTILISATION D'ARMES À FEU



Règlement 232-98 (2000-99) Concernant la paix publique, le bon ordre et les nuisances

Article 31

À l'exception des personnes agissant dans le cadre de leurs fonctions telles qu'agents de la paix, policiers de la Sûreté du Québec, policiers de la Gendarmerie royale du Canada, militaires, agents de sécurité d'Hydro-Québec, éleveurs ou abatteurs d'animaux de ferme ou toute autre personne travaillant pour le compte d'une agence de sécurité reconnue comme telle par les lois et règlements du pays ou, sauf dans les endroits autorisés à cette fin, **la détonation d'une arme à feu, à air comprimé ou pourvue de tout autre système de propulsion est prohibée dans la zone urbaine de la municipalité.**

De plus, et à l'exception de ce qui précède, la détonation d'une telle arme est défendue si elle est faite à portée d'arme dans la direction d'un bâtiment, d'un chemin public ou d'une personne ou si elle est faite à moins de 200 mètres d'une résidence.

Malgré ce qui précède, et à l'exception de ce qui est mentionné au premier alinéa, la détonation d'une telle arme est défendue dans la période comprise entre une demi-heure après le coucher du soleil et une demi-heure avant son lever et ce, quel que soit l'endroit de la détonation ou l'orientation de l'arme.

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE- AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES



En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Recrutement de pompiers volontaires

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef de caserne

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.



La Semaine de la prévention des incendies 2017 se déroulera du 8 au 14 octobre.

C'est sur le thème : « **La prévention, c'est bon! C'est dans la cuisine que ça se passe!** »

La prévention, c'est bon!

Les bonnes habitudes à prendre...

Afin d'éviter qu'un incendie de cuisine ne survienne, les préventionnistes en sécurité incendie suggèrent d'adopter les bonnes



ENSEMBLE on fait passer le Québec Québec

habitudes suivantes :

- Utiliser une minuterie;
- Utiliser les bons outils et les bons équipements de cuisson (ex. : mitaines pour le four, manchons à poignées, etc.) ;
- Garder la surface de cuisson dégagée en tout temps;
- Garder à portée de la main le couvercle de la casserole;
- Manipuler les aliments chauds ou bouillants avec précaution;
- Orienter les poignées des casseroles de façon à ce qu'elles ne dépassent pas de la cuisinière;
- Nettoyer régulièrement les appareils de cuisson et la hotte de cuisine;
- Porter des vêtements sécuritaires lors de l'utilisation d'une cuisinière (attention aux vêtements trop amples, aux tissus facilement inflammables, etc.);
- Utiliser une friteuse homologuée munie d'un thermostat;
- Laisser refroidir le brûleur d'un réchaud à fondue avant de le remplir de combustible;
- Utiliser le barbecue de façon sécuritaire conformément au guide du fabricant.

Les erreurs à éviter en cuisine...

Les incendies de cuisine sont majoritairement causés par des erreurs humaines en raison d'un manque de temps ou d'espace, de la fatigue ou encore d'une distraction. L'analyse des incidents révèle plusieurs comportements inadéquats ou inappropriés en cuisine. En voici quelques exemples :

- Allumer de façon prématurée l'élément chauffant de la cuisinière;
- Sous-évaluer la rapidité de cuisson de certains aliments;
- Déplacer une casserole en flammes;
- S'occuper à d'autres tâches ou se laisser distraire pendant la cuisson des aliments (ex. : répondre au téléphone, regarder la télévision, etc.);
- Oublier de fermer l'élément chauffant après la cuisson;

- Mettre des objets combustibles près ou sur la surface de cuisson, tels les boîtes de carton, les essuie-tout, les linges à vaisselle, les sacs d'épicerie, etc.;
- Mettre temporairement des objets combustibles dans le four (ex. : boîtes de pizza).

Important à savoir!

Il ne faut jamais tenter d'éteindre un feu d'huile avec de l'eau! L'ajout d'eau alimente et propage le feu!

Plusieurs événements malheureux peuvent être évités par de simples gestes préventifs!

Goûtez à la prévention des incendies en cuisine.

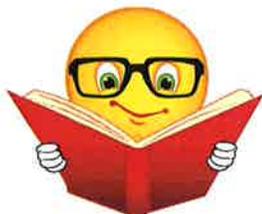
Source : <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/semaine-prevention-incendies.html>



Info-biblio



Bonjour à tous les lecteurs.



**JOUR & HEURE D'OUVERTURE
DE LA BIBLIOTHÈQUE**

**LUNDI SOIR DE 18 H 30 À 20 H
À L'ÉCOLE LES DUNES**



Alors, venez nous rencontrer, c'est avec plaisir que nous vous servirons à lire !

MAISON DES JEUNES LE SQUAT



Bonjour, ici la gang du S.Q.U.A.T ! Eh oui ! Les vacances sont terminées et du même coup, l'école est recommencée. Qui dit devoirs dit aussi, l'aide aux devoirs. Nous sommes prêts. La MDJ est ouverte depuis le 18 septembre et déjà, nous avons des jeunes au rendez-vous. N'oubliez pas, les ateliers d'improvisation recommencent les jeudis à 19 h. Aussi, nous avons déposé d'autres projets et, nous sommes en attente d'une réponse.

Nous avons eu une commande pour confectionner des cartes, nous aurons donc besoin d'artistes. C'est une belle façon pour notre maison des jeunes de faire de l'autofinancement. Vous avez besoin d'une carte spécialisée, appelez-nous et dites-nous ce que vous voulez et on vous la fera !

Mot pour mon départ

Depuis 1997, je gravite autour des maisons de jeunes. Ça en fait des années ! Les jeunes que j'ai animés sont maintenant mariés et ont des enfants, ça ne me rajeunit pas.

J'ai adoré mon travail auprès de ces derniers et je garde de bons contacts et de bons souvenirs avec eux. Ils resteront à jamais gravés dans mon cœur. Je quitte donc à moitié la maison des jeunes. Je continuerai à graviter autour d'elle pour les projets, mais ça ne sera plus comme intervenante puisqu'une belle opportunité s'est présentée. Il est temps pour moi de relever de nouveaux défis.

C'est avec le cœur lourd que j'ai pris cette décision, car je sais que les jeunes de la mdj vont me manquer beaucoup, mais je ne serai jamais loin puisque mon implication va continuer, et j'habite dans la municipalité.

Dans le prochain Cacardeur, nous serons en mesure de vous présenter le nouveau ou la nouvelle intervenante qui fera partie de l'Équipe du S.Q.U.A.T. C'est avec beaucoup d'amour et de magnifiques souvenirs que je vous dis à la prochaine.

Diane David, coordonnatrice

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à ses activités annuelles. Venez en grand nombre tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h, au Centre des Loisirs du 493, chemin Principal.

◆ Octobre : 17, 24, 31 ◆ Novembre : 7, 14, 21, 28

Dates des déjeuners :

Les dimanches :

- 22 octobre
- 19 novembre
- 10 décembre

Au plaisir de vous y rencontrer !



FABRIQUE DE POINTE-AUX-OUTARDES

On vous attend en grand nombre à notre **BRUNCH** (au profit de la **FABRIQUE DE POINTE-AUX-OUTARDES**)

Quand : Le dimanche 29 octobre 2017

De : 8 h à 12 h

Où : Centre des loisirs, au 493, chemin Principal

Coût : 10 \$ par adulte

5 \$ par enfant de 6 ans & + / Gratuit : 0 à 5 ans

Information :

Jacqueline Tremblay, 418 567-4105

Pierre-G. Tremblay, 418 567-2175



Venez « bruncher » avec nous !



INSCRIPTION AU THÉÂTRE ÉDUCATIF

Bienvenue à toute la péninsule

Vous voulez développer votre confiance, vous détendre et mieux vous connaître tout en vous amusant ? C'est le temps des inscriptions au théâtre éducatif

Les 5 ateliers d'expression d'estime de soi et des saines habitudes de vie sont d'une durée de 1 h 30 et incluent, chacun, des exercices permettant de mieux s'exprimer, de prendre confiance en soi, de faire du théâtre et de jeter un regard sur ses habitudes. Ce sont 5 à 7 jeux, **TRÈS AGRÉABLES**, par soir, animés par Jean-Pierre Simard, organisateur communautaire et psycho-éducateur avec la collaboration des animatrices de la maison des jeunes La Boîte.

Ces ateliers auront lieu aux dates suivantes au Centre Édouard-Jean, de 19 h à 20 h 30,

- ☀ Mercredi : 18 octobre
- ☀ Mercredi : 1-15-29 novembre
- ☀ Mercredi : 13 décembre



Pour qui ? Les jeunes et moins jeunes de 12 à 99 ans. Les citoyens de Ragueneau et la péninsule peuvent s'inscrire s'ils peuvent assurer leur transport (maximum 25 places).

Coût : C'est gratuit et ce, grâce à l'implication des partenaires suivants :



- ☀ Maison des jeunes « La Boîte »
- ☀ CLSC Marie-Leblanc Côté (CSSSCN)
- ☀ Centre communautaire pour les aînés
- ☀ École Sainte-Marie
- ☀ Municipalité et loisirs de Ragueneau ainsi que URLS Côte-Nord



Alors, profitez-en !!!



Inscription : Téléphonnez au : [538 567-2910](tel:538-567-2910)
et laissez votre message à Jean-Pierre Simard avant le 30 septembre

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord

Québec 

HORAIRE DU SERVICE

Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)

Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45

- Prise de sang et soins infirmiers :

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**



COIFFURE
SELON LA COUPE
66, chemin Principal
Pointe aux Outardes
Gyrlaine Chagnon
581-643-1366

Coiffure

pour toute la famille

Ouvert du mardi au samedi

Spécial : Enfant 12 ans et
moins : 12 \$

**Valide jusqu'au
31 octobre 2017**



SERVICE DE DISPOSITION DE CARCASSES D'ORIGNAUX OFFERT À CHAQUE ANNÉE

Baie-Comeau, le
8 septembre
2017.- La Régie
de gestion des
matières



résiduelles de Manicouagan (RGMRM) offre pour une deuxième année le service de récupération des carcasses d'orignaux lors de la saison de la chasse. À compter du 11 septembre et jusqu'au 31 octobre 2017, les chasseurs de la Manicouagan pourront disposer de leurs résidus après débitage gratuitement à l'écocentre de Baie-Comeau ainsi qu'au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 15 h 30.

LE CALENDRIER 2017

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.



SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Mardis : Ordures

Vendredis : Recyclage

Fermé : 9 octobre

DESSINS À COLORIER



<http://moussoulunord.com/ter/blog.net/>



C'est l'automne

Avis public d'élection

Municipalité

Pointe-aux-Outardes

Scrutin du

2017 | 11 | 05

année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de Pointe-aux-Outardes
Municipalité

par Dania Hovington, que :
Président d'élection

1. les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Maire, conseiller district #1 « Lagacé »,
conseiller district #2 « Lafèche », conseiller district #3 « Les Petites Rivières », conseiller district #4 « Dufour »,
conseiller district #5 « Côté » et conseiller district #6 « La Grosse Pointe »

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du

2017 | 09 | 22
année mois jour

au

2017 | 10 | 06
année mois jour

JOURS :	HEURES :	De :	à :	De :	à :
<u>Lundi</u>		<u>7 h 45</u>	<u>12 h 00</u>	<u>13 h 00</u>	<u>16 h 30</u>
<u>Mardi</u>		<u>7 h 45</u>	<u>12 h 00</u>	<u>13 h 00</u>	<u>16 h 30</u>
<u>Mercredi</u>		<u>7 h 45</u>	<u>12 h 00</u>	<u>13 h 00</u>	<u>16 h 30</u>
<u>Jeudi</u>		<u>7 h 45</u>	<u>12 h 00</u>	<u>13 h 00</u>	<u>16 h 30</u>
<u>Vendredi</u>		<u>8 h 00</u>	<u>12 h 00</u>	<u>FERMÉ</u>	<u>FERMÉ</u>

À NOTER – Le vendredi 2017 | 10 | 06 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

année mois jour

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2017 | 11 | 05
année mois jour

de 10 h
à 20 h

et un poste par anticipation sera tenu le :

2017 | 10 | 29
année mois jour

de 12 h
à 20 h

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Marielle Dionne

5. vous pouvez me joindre à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection	
<u>Dania Hovington</u>	
Adresse	
<u>471, chemin Principal</u>	
<u>Pointe-aux-Outardes</u>	
<u>418</u>	<u>567 2203</u>
Ind. rég.	Numéro de téléphone

Signature

Donné à Pointe-aux-Outardes, le 2017 | 09 | 08
Municipalité

année mois jour

Dania Hovington, présidente